



► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Cet écologue botaniste connaît par cœur l'île où il travaille depuis vingt-cinq ans, après avoir effectué sa thèse à l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts de Nancy, sur « la stratégie d'invasion du trône de Ceylan à la Réunion ». Déjà ! Il détaille quelles stratégies de lutte sont aujourd'hui mises en œuvre, avec des actions de défrichage et de replantation, pour sauver le patrimoine naturel de La Réunion où, sur les 962 espèces indigènes, 24 % sont endémiques strictes de l'île.

A La Réunion, il est fréquent d'entendre dire que la forêt va mal en raison de la progression constante des espèces exotiques envahissantes. Quel est votre constat ?

La Réunion conserve des restes de végétation peu perturbée et en bon état de conservation sur environ 45 % du territoire couvert en milieu naturel. C'est une chance. Le relief et l'inaccessibilité de certains endroits les ont protégés des défrichements, de l'agriculture et de l'urbanisation. Malgré cela, la menace est celle des invasions biologiques liées aux activités humaines à partir du XIX^e siècle. Cela s'est amplifié avec la mondialisation et l'introduction d'espèces venues du monde entier.

Après quarante ans d'observations, mon constat est que ce phénomène a progressé. De beaux massifs de milieu naturel quasiment intacts sont grignotés à leur périphérie par le biais des sentiers ou des routes. Les invasions empruntent les voies de communication humaines. Nous recensons aujourd'hui plus d'une centaine d'espèces envahissantes qui ont un réel impact. Dans le top 3 : la liane papillon, le longose, le goyavier. La Réunion est une île océanique jeune. Ses milieux naturels ne sont pas aussi résistants que sur le continent. Il manque des composantes dans les écosystèmes.

Par exemple, de grands herbivores qui pourraient créer une pression sur le milieu et une évolution en retour des végétaux qui s'adaptent à l'herbivorie. Le taux d'endémisme est de 40 % pour la flore. De l'archipel des Mascareignes [qui comprend notamment La Réunion, les îles Maurice et Rodrigues]. La France a une responsabilité avec ces espèces qui n'existent qu'à cet endroit dans le monde. Il faut préserver les espèces, mais aussi les habitats dans lesquels elles se trouvent. C'est très important. Si le milieu disparaît, les espèces aussi.

Comment qualifiez-vous la situation ? Est-elle critique ?

Critique, non. Mais compliquée, oui. Vu l'étendue du territoire et son accessibilité, il est impossible de tout préserver. Il faut donc établir des priorités pour aller au plus efficace. En 2018, avec l'ensemble des acteurs (le département, le parc national, l'Office national des forêts (ONF), l'université, le CBNM, les associations...), nous



« On recense à La Réunion plus de 100 espèces végétales envahissantes »

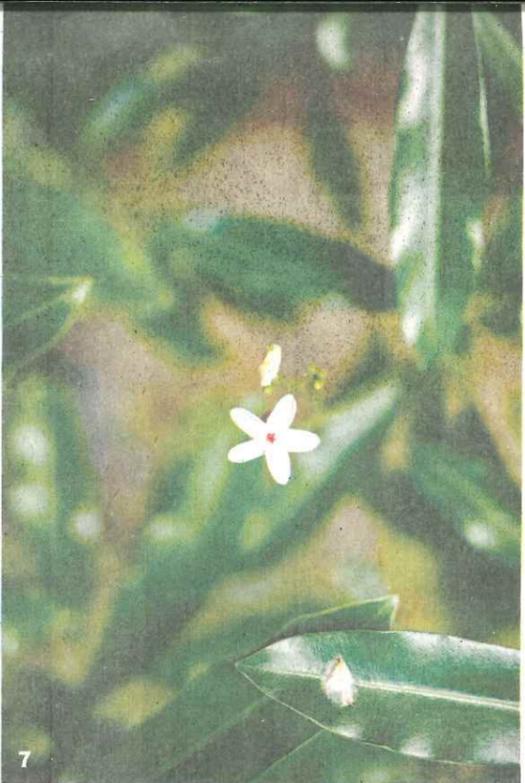
avons mis nos données dans un pot commun afin de définir des zones prioritaires en choisissant celles qui étaient les mieux conservées. Nous sommes tombés d'accord sur la préservation de 5 000 hectares des milieux naturels les plus représentatifs de l'île. L'objectif est d'éviter que ces endroits les mieux préservés se dégradent avec de nouvelles invasions. Pour d'autres, c'est impossible. Comme les abords de la rivière des Galets [fleuve côtier de l'ouest de l'île], initialement couverts d'une belle forêt indigène semi-sèche. Désormais, la liane papillon y grimpe aux arbres, les étrangle, et les plaque au sol. Des arbres endémiques disparaissent.

Quelle est votre stratégie de protection et de lutte ?

La stratégie globale de lutte contre les espèces invasives est déclinée en plan opérationnel avec des actions qui vont de la lutte sur le terrain à la sensibilisation du grand public. Si les Réunionnais ne sont pas partie prenante de cette lutte, nous ne serons pas efficaces. Chacun peut s'impliquer dans la préservation de ce patrimoine exceptionnel dans l'île. D'abord, en ne plantant pas chez soi des espèces invasives. Il faut communiquer sur ces espèces qui posent problème, sur les gestes à faire ou à ne pas faire. Par exemple, faire attention à la terre qui est sous les

chaussures lorsqu'on entre dans une forêt indigène, ou encore ne pas jeter ses végétaux coupés des jardins dans une poubelle.

Sur le terrain, cela consiste à couper et à arracher en fonction des espèces. Il faut également gérer les déchets de coupe. C'est un travail qui s'étale sur plus de dix ans. Nous privilégions la restauration écologique, parfois en donnant un coup de pouce avec des replantations d'espèces indigènes. Il s'agit de redonner de la fonctionnalité à un milieu : qu'il soit plus résistant et qu'il se débrouille par lui-même pour se régénérer. La recherche vient nous aider à définir des itinéraires techniques de restauration écologique. Pour savoir



1. Dans le cadre de la protection de la biodiversité réunionnaise, la lutte contre les espèces envahissantes est nécessaire en milieu urbain et chez les particuliers. L'association AVE2M propose de supprimer huit arbres hautement invasifs dans les jardins pour éviter leur propagation dans les forêts. Ici, Damien, élagueur, entre deux tulipiers du Gabon, interdits sur l'île car classés parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde. A Saint-Louis, en avril 2024.
2. Afin de lutter pour la survie de la biodiversité de son île, Bénédicte Rodier a fondé une pépinière où elle ne vend que des plantes endémiques. A Sainte-Rose, en avril 2024.
3. Des lycéens, volontaires et bénévoles, coupent les ajoncs sous un soleil de plomb, à 2 000 mètres d'altitude. Ils apprennent à mieux connaître les problématiques de leur île et découvrent le concept de biosécurité. A Saint-Paul, en avril 2024.
4. Sur les parcelles de restauration écologique gérées par l'association IRI, les arbres sont indexés sur une carte en ligne, afin de travailler en coopération avec les scientifiques de l'île. A Saint-Joseph, en avril 2024.
5. Des graines observées au microscope pour déterminer les meilleurs moyens de les conserver. A Saint-Leu, en avril 2024.
6. Nicolas Choisis, agriculteur et producteur de plantes médicinales en agroforesterie labellisé « Esprit parc national », retire de son terrain des plantes envahissantes qui risquent d'étouffer les endémiques qu'il veut récolter. A Saint-Joseph, en avril 2022.

BASTIEN DOUDAINE/HANS LUCAS/COLLECTIF RELIEF

7. Bois jaune, « *Ochrosia borbonica* », un arbre classé « vulnérable », souvent écorcé pour son usage en pharmacopée traditionnelle. A Saint-Denis, en mai 2022.
8. Benjoin, « *Terminalia benthoe* », endémique des Mascareignes et classé « en danger critique d'extinction ». A Saint-Pierre, en octobre 2022.

BASTIEN DOUDAINE



5



8

Bastien Doudaine, photographe

Le Français développe depuis des années une approche documentaire de sa pratique. Par ailleurs diplômé en médecine générale, il continue d'exercer dans un cabinet. Ayant vécu un temps sur l'île de La Réunion, il a rencontré de nombreux « tradipraticiens », interrogeant les évolutions des usages ancestraux dans le cadre d'un travail au long cours, en les conjuguant aux problématiques environnementales. Il a participé au lancement, en 2024, du collectif de photojournalisme Relief. Son travail sur les plantes endémiques de l'île de La Réunion raconte l'anthropisation qui progresse, malgré la protection des pitons, des cirques et des remparts de l'île par le parc national.

comment agir et définir les replantations. Il existe en plus une demande du public pour participer à ces chantiers. Beaucoup de gens ont envie d'être utiles et d'apprendre sur ces sujets. L'implication de volontaires est essentielle. Il ne faut pas baisser les bras, et multiplier les microprojets.

Beaucoup de gens à La Réunion prélèvent des plantes pour se soigner ou pour les tisanes. Cette tradition représente-t-elle un danger pour la biodiversité ?

Le braconnage était plus important autrefois car les habitants ne disposaient que de peu de médicaments et se soignaient par les plantes. Certaines se sont rarifiées en raison du prélèvement. En période de Covid et de chikungunya, les prélèvements sont plus importants. Il faut communiquer sur des espèces de substitution exotiques ou indigènes plus communes. Parmi les espèces exotiques, beaucoup sont en effet intéressantes. Et cela libère la pression de prélèvement sur les espèces indigènes.

Des espèces exotiques envahissantes sont valorisées, comme le goyavier pour ses fruits et son bois, ou encore le faux-poivrier, utilisé en cuisine et pour la production du miel de baies roses. Comment concilier cette activité économique avec le souci de lutter contre des espèces invasives ?

La position extrémiste, c'est d'interdire. Mais c'est impossible car le goyavier, par exemple, est

intégré à la culture réunionnaise. Il faut donc agir en bonne intelligence. La solution serait de ne pas produire du goyavier à proximité de milieux naturels. Il y a des gestes à faire pour concilier les deux et intégrer ces pratiques. La valorisation d'espèces envahissantes est toutefois à double tranchant. Si l'on donne une valeur économique à une espèce, cela incite à en planter plutôt qu'à réguler pour limiter l'invasion.

Le conservatoire de Mascarin dispose d'une banque de semences et d'un réseau d'arboretums pour préserver les espèces les plus menacées. Assurez-vous des replantations en milieu naturel ?

Pour les espèces rares et menacées de disparition, nous essayons de renforcer les populations sauvages. Si l'on additionne tous les projets réalisés depuis cinquante ans, cela fait environ 5 000 plants d'une cinquantaine d'espèces au bord de l'extinction qui ont été réintroduits. En plus de cela a été lancé le projet Life+, entre 2009 et 2020, qui a permis de réimplanter près de 180 000 plants de 48 espèces différentes sur 39 hectares situés à la Grande-Chaloupe, dans l'ouest de l'île. Nous travaillons non seulement sur les espèces ligneuses, mais aussi sur les orchidées et les fougères. Nous avons multiplié des orchidées par des techniques de culture in vitro. Avec des résultats satisfaisants afin de les réintroduire dans des milieux naturels. Ce sont des techniques innovantes qu'il faut développer.

« IL FAUT INTERVENIR EN PRIORITÉ SUR DES ESPÈCES ÉCHAPPÉES D'UN JARDIN, QUI COMMENCENT À ÊTRE ENVAHISSANTES DANS UN OU DEUX ENDROITS DE L'ÎLE »

Depuis dix ans, vous gérez un système de détection précoce de la flore introduite potentiellement envahissante, et de réponse rapide. Quels sont les résultats ?

Cette plateforme en ligne identifie les espèces et les classe selon une échelle d'invasivité. C'est un état des lieux exhaustif de tout ce qui a été introduit à La Réunion, soit 2 150 espèces.

Un tiers des espèces exotiques présentes sur l'île de La Réunion sont potentiellement envahissantes. 38 espèces se trouvent classées en haut de l'échelle avec un impact connu et 96 avec un impact moins connu.

Il faut intervenir en priorité sur des espèces qui se sont échappées d'un jardin et qui commencent à être envahissantes dans un ou deux endroits de l'île. Agir pour éliminer une petite population, parfois seulement quelques plants. C'est le cas d'un cactus découvert en 2019 dans la forêt de l'Étang-Salé. L'ONF s'en est occupé et

l'a fait disparaître. La plateforme Web a aussi une entrée grand public. Les gens qui se promènent peuvent faire remonter leurs observations avec leur téléphone et une photo.

Lutter contre les espèces invasives, c'est aussi sensibiliser les pouvoirs publics et les consommateurs sur les dangers d'introduire ces espèces par ignorance...

Nous sommes entrés dans une ère d'introduction d'espèces exotiques qui semble incommensurable, notamment à cause du marché mondial de l'horticulture. Il existe un véritable engouement des Réunionnais autour des jardins. Les gens veulent du nouveau, et font venir des graines d'ailleurs. Mais ils n'ont aucune conscience que cela peut poser problème. Une plante envahissante sur deux dans l'île est une plante ornementale. Il faut aussi travailler avec la filière horticole et faire la promotion des plantes indigènes dans l'aménagement des espaces publics. C'est une démarche préventive avec tous les acteurs, de la conception à l'entretien des paysages. Prenons le cas du tulipier du Gabon, un arbre introduit pour l'ornement en ville et au bord des routes. Il s'est échappé dans des milieux naturels. Nous avons toujours dit qu'il ne fallait pas planter cette espèce. Vingt ans après, des collectivités les enlèvent. C'est notre rôle d'alerte scientifique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME TALPIN (SAINT-DENIS, LA RÉUNION, CORRESPONDANT)